



MAX MBAKOP POUR JA

Entreprises

Célestin Tawamba

Président du Gicam

« Nous souffrons de ne pas rencontrer le président Paul Biya »

Climat des affaires, relations avec le gouvernement, Grand Dialogue, franc CFA... Le patron des patrons camerounais n'élude aucun sujet et livre son analyse de la situation nationale.

Propos recueillis par **GEORGES DOUGUELI** et **OMER MBADI**, à Douala

Porté en 2017 à la tête du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam) avec l'intention de moderniser cette institution, l'entrepreneur de 53 ans a mené la réduction du mandat de cinq à trois ans, avec effet immédiat et,

surtout, le verrouillage du dispositif pour éviter des changements intempestifs et sur-mesure des statuts. Le conseil d'administration a également subi une cure de rajeunissement et de féminisation. Des femmes président quatre des dix commissions. Si, au début de la dernière année de son mandat, le patron des patrons camerounais joue de l'ambiguïté sur



Dans son bureau de Douala, le 4 décembre.

faible protection du contribuable, s'agissant des contentieux.

Concrètement, qu'est-ce qui est en cause sur le plan fiscal ?

La plupart des entreprises sont soumises au paiement du minimum de perception, qui est de 2,2 % du chiffre d'affaires, plutôt que sur le bénéfice réellement réalisé, comme cela est fixé pour l'impôt sur les sociétés (fixé à 30 %). Résultat : dans des secteurs où la marge bénéficiaire est faible, cette taxation basée sur le chiffre d'affaires pénalise l'activité. La Côte d'Ivoire, qui avait ce dispositif fiscal (0,25 % au minimum du chiffre d'affaires), est en train d'en sortir. Nous avons recommandé de sortir de ce système au Cameroun, ce



LE MORAL DE NOS ENTREPRENEURS, DÉJÀ EN BERNE, EST PLOMBÉ PAR LES MULTIPLES CRISES QUE TRAVERSE LE PAYS.

son désir de rempiler, il n'élude en revanche aucun des sujets sensibles, tels que la fiscalité, la crise anglophone, le climat des affaires...

Jeune Afrique : Quel est le moral des patrons camerounais ?

Célestin Tawamba : Il est en berne. La situation économique et l'environnement des affaires en disent long. Ce climat est accentué par les multiples crises : la crise sécuritaire en zone anglophone, celle des devises (la Banque centrale a limité le recours à son guichet pour régler des opérations hors de la CEMAC). À cela s'ajoutent le déficit des infrastructures, celui de l'énergie – en dépit des investissements consentis –, une fiscalité confiscatoire, voire prédatrice dans sa mise en œuvre, réticente à l'élargissement de l'assiette et assise sur le chiffre d'affaires, ainsi que la

qui aura pour effet d'élargir l'assiette. Plus largement, il faut réformer notre système fiscal pour réintroduire de la sérénité et avoir une économie compétitive. Il faut non seulement rétablir une justice fiscale mais également plus d'équité dans le contentieux fiscal, en sortant de la logique de « l'embuscade ». Son coût est beaucoup plus élevé pour le contribuable et génère de la corruption. Le dispositif s'est amélioré [digitalisation, facilitation des paiements...], mais il faut aller à l'essentiel, qui est l'abandon de cette fiscalité basée sur le chiffre d'affaires. Nous ne pouvons avoir une fiscalité déconnectée de la réalité !

Pourquoi votre plaidoyer ne passe-t-il pas auprès de l'exécutif ?

Il y a la peur du changement et la crainte de perdre en recettes fiscales.

Et puis, il y a une sorte de « facilité » à avoir une fiscalité adossée à la taxation de revenus que les entreprises doivent de toute façon déclarer, même si cela les pénalise...

Où en sont les chantiers du remboursement des crédits de TVA et de la dette intérieure ?

Le problème de la dette intérieure demeure. De nombreuses entreprises qui étaient impliquées dans les travaux d'infrastructures de la Coupe d'Afrique des nations sont actuellement à l'arrêt, parce que les paiements ne sont pas assurés. Il y a une absence totale de visibilité sur le stock total de cette dette. À coup sûr, les montants payés ne sont pas significatifs, et, de plus, en arrière-plan, le flux ne cesse de s'accroître. Nous avons noté une augmentation des remboursements des crédits de TVA, mais ils restent insuffisants au regard du stock global. Tout cela est lié à une activité économique atone, ne générant pas suffisamment de ressources pour assurer le paiement de la dette.

Le Cameroun achève 2019 avec un taux de croissance de 3,9 % du PIB, selon le FMI, et table sur 4,4 % en 2020, d'après le gouvernement. Cela vous convient-il ?

Nous nous félicitons de cette croissance, la plus forte de la zone CEMAC. Mais, au niveau microéconomique, nous n'avons pas l'impression qu'elle soit inclusive et bénéfique pour tous, y compris pour les entreprises. Ce taux de 4,4 % reste en deçà de notre potentiel économique réel qui est entre 8 % et 12 % au minimum par an. C'est le seuil susceptible de réduire le chômage structurellement.

Quelles sont les répercussions de la crise anglophone ?

La mise à jour, en novembre, de notre rapport de l'année dernière montre une dégradation. Huit chefs d'entreprise sur dix – tous secteurs confondus – estiment qu'elle a des incidences sur leur activité. Le manque à gagner se chiffre à

785 milliards de F CFA. Les pertes d'équipements, à plus de 40 milliards de F CFA, dont la moitié dans l'agro-industrie. Les pertes concernant l'impôt sur les sociétés, les redevances et les diverses taxes sont de l'ordre de 18,5 milliards de F CFA. Plus de 16 000 emplois ont été perdus. Que l'État ait décrété ces zones économiquement sinistrées est révélateur.

Les propositions du Gicam, lors du Grand Dialogue national, sont prises en compte ?

ON NE PEUT S'ACCOMMODER DU STATU QUO SUR LE FRANC CFA, MAIS IL FAUT SE GARDER DE TOUT POPULISME. LE CHOIX REVIENT AUX ÉTATS.

Nous saluons cette initiative du chef de l'État ainsi que les mesures fiscales et douanières prises pour ces zones économiquement sinistrées. Nous proposons en plus le gel des contrôles fiscaux et parafiscaux sur trois ans. Mais le retour à la paix est un préalable à toute mesure d'accompagnement.

Comment jugez-vous le DSCE, la première phase finissante du chemin vers l'émergence en 2035 ?

Il est bon d'avoir une telle boussole. Nous sommes en deçà de tous les principaux objectifs fixés [croissance, emplois, montant des investissements...]. En somme, on peut et on doit mieux faire !

La production énergétique s'est accrue, sans enrayer la pénurie, obligeant les entreprises à investir dans des ressources alternatives...

Nous déplorons cette insuffisance de l'énergie en quantité et en qualité, et espérons qu'il y en aura davantage à l'avenir. L'État prélève en plus des droits de douane et la TVA sur les générateurs utilisés par les entreprises. Nous avons toujours demandé une défiscalisation totale de leur acquisition.

Le dialogue entre l'État et le secteur privé vous satisfait-il ?

Ce dialogue incarné par le Premier ministre, à travers le Cameroon Business Forum [le CBF réunit annuellement le gouvernement et le secteur privé], ne marche pas. D'où notre recul dans le classement « Doing Business » ces trois dernières années. La raison principale est qu'il n'est pas impulsé et incarné par le chef de l'État. Nous souffrons de ne pas le rencontrer. Nous devons discuter avec notre chef, lui faire part de ce que nous pensons de la marche de

l'économie. Le CBF doit être présidé par le chef de l'État, comme en Côte d'Ivoire et au Sénégal. C'est de cette manière que cela marche ailleurs pour un vrai dialogue public-privé.

En mars 2018, vous étiez dans la suite du président lors d'une visite officielle en Chine. Quelles retombées à ce jour pour le Gicam et ses membres ?

Nous avons été honorés de faire partie de la suite du chef de l'État, qui se déplaçait pour faire la promotion politique et économique de notre pays. À ce titre, les engagements économiques qu'il a pris profitent à notre

économie. Notre présence à ses côtés ne s'inscrivait pas dans une logique corporatiste, elle va au-delà des membres du Gicam.

Que faut-il revoir dans l'architecture du franc CFA ?

Nous avons organisé un débat à ce sujet en avril. Il faut se garder de tout populisme, à mon avis. Notre religion n'est pas totalement faite à propos de sa réforme. Sur le plan symbolique, on s'accorde à reconnaître que la dénomination pose problème. Sur le plan technique, l'arrimage à l'euro par la parité fixe a donné quelques résultats satisfaisants, en apportant une stabilité de change et une prévisibilité aux entreprises. Cependant, notre économie se mondialise, avec une ouverture vers des marchés asiatiques qu'il faut prendre en compte. On ne peut pas continuer à sous-traiter notre indépendance monétaire, au regard des enjeux de développement de notre zone. On ne peut s'accommoder du statu quo. Le débat peut porter sur la nécessité d'un taux de change fixe pour maîtriser l'inflation – ce qui est un acquis – et l'exigence d'adaptation, à travers une certaine flexibilité. Le choix revient aux États. Il y a lieu de se féliciter que nos chefs d'État se soient saisis de la question lors du récent sommet de la Cemac à Yaoundé.

Vos récriminations à l'égard de la nouvelle réglementation de change (limitation du recours au guichet de la Banque centrale), en vigueur depuis mars, ont-elles eu les réponses appropriées ?

Sa mise en œuvre visait à accroître nos réserves de change. En réalité, elle a entraîné un ralentissement important des opérations de transfert, passées d'une semaine maximum à plusieurs semaines ou à des mois pour honorer nos engagements. Ces délais sont certes en léger recul, mais si la situation perdure, elle affectera la notation des pays de la Cemac et la crédibilité de nos entreprises auprès des fournisseurs étrangers. **FA**

APE ENTRE LE CAMEROUN ET LE NIGERIA ?

Le Gicam se déclare favorable à un Accord de partenariat économique (APE) entre les deux pays, « parce que c'est notre premier partenaire économique en flux formels et informels. En outre, ce serait en ligne avec la Zlecaf », justifie son président.